



Département de l'Oise  
 Arrondissement de Clermont  
 Commune de Mouy

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
 DELIBERATIONS  
 DU  
 CONSEIL MUNICIPAL  
 DU  
 23 JANVIER 2023**

**OBJET : Conseil d'Administration du Collège Romain Rolland.**

L'an deux mil vingt-trois,  
 le vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est  
 réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :

Monsieur MAUGER, Madame BRETON, Monsieur HAUTDEBOURG, Madame SEBIH, Monsieur BRUVIER, Madame CORFMAT, Monsieur TERRIER, Monsieur BARRIER, Monsieur KANOUTÉ, Madame LACROIX, Madame BÉRAULT, Monsieur GUÉTROT, Madame PLESSIER, Monsieur OULD AHMAD TALEB, Monsieur LAMAAIZI, Madame CROS, Monsieur DERUEM, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur LTEIF, Madame AFFADAL-PUTFIN, Madame FERRER.

Etaient absents :

Monsieur LOUIS, absent excusé donne pouvoir à Madame BRETON.  
 Monsieur VERCOUTRE, absent excusé donne pouvoir à Monsieur LAMAAIZI.  
 Monsieur COSSON, absent excusé donne pouvoir à Madame CROS.

Monsieur NÉRIN, absent.  
 Madame LENOIR, absente.  
 Monsieur CORTÈS, absent.  
 Madame MOREL, absente.

Madame BÉRAULT est désignée secrétaire de séance.

## Le Conseil,

Considérant la délibération 72/22 désignant Mme Plessier en lieu et place de Monsieur HAUTDEBOURG, , pour siéger au Conseil d'Administration du Collège Romain-Rolland,

Considérant que la délibération 91/20 n'a pas été abrogé administrativement, lors d'un précédent changement de désignation,

Considérant la démission de Monsieur JOZEFOWICZ,

Considérant le souhait de Madame BERNAULT de ne plus y siéger,

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

## Délibère

**Article 1 :** Abroge les délibération n°72/22 et 91/20.

**Article 2 :** Désigner Monsieur Thierry TALEB comme suppléant

**Article 3 :** Désigne Madame PLESSIER comme titulaire

**Article 4 : Les élus désignés à siéger sont :**

- Madame Valérie CORFMAT, 5<sup>ème</sup> adjointe au Maire de la commune de Mouy, **Titulaire**.
- Madame Monique PLESSIER, conseillère municipale de la commune de Mouy, **Titulaire**.
- Monsieur Jean-Paul GUETROT, conseiller municipal de la commune de Mouy, **Suppléant**.
- Monsieur Thierry TALEB, conseiller municipal de la commune de Mouy, **Suppléant**.

**Article 5 :** Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipal de la Ville de Mouy pour exécution, à Madame la Principale du Collège de Mouy pour notification et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Nombre de votants : 25

Date de convocation : 16/01/2023

Pour : 25

Date de l'affichage : 27/01/2023

Contre : 0

N° : 10/23

Abstention : 0

**Adopté à l'unanimité**

La secrétaire de séance

Brigitte BÉRAULT

